

«Il existe des possibilités d'investissements en Espagne» dans Sud-Ouest (9 novembre 1978)

Légende: Entretien avec Rodríguez Sahagún, ministre espagnol de l'Industrie et de l'Énergie, publié dans le journal français Sud-Ouest le 9 novembre 1978 relatif aux résultats atteints par le comité franco-espagnol de coopération industrielle.

Source: Sud-Ouest. 09.11.1978. Bordeaux.

Archivo General del Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación, Madrid. 60 (E) 77-22 (F). R 014583.

Copyright: (c) Sud-Ouest

URL:

http://www.cvce.eu/obj/il_existe_des_possibilites_d_investissements_en_espagne_dans_sud_ouest_9_novembre_1978-fr-a9f13212-9f9e-462c-ab81-e1a4d19184a4.html

Date de dernière mise à jour: 06/02/2014

IV. Sanagun a « Sud-Ouest »

Il existe des possibilités d'investissements en Espagne

A PRES une première journée de mardi riche en enseignements, la treizième session du Comité de coopération industrielle franco-espagnol s'est poursuivie, hier, par une entrevue entre ses deux coprésidents, MM. Philippe Esper, pour la France, et Luis Marco Bordetas, pour l'Espagne, avec M. Verger, préfet de région. Les rapporteurs de commission ont ensuite présenté la synthèse des tables rondes entre industriels français et espagnols. La France étant en déficit commercial avec l'Espagne, il semble que dans tous les domaines — l'agro-alimentaire comme la mécanique — la meilleure façon de renverser la tendance soit d'exporter vers l'Espagne des produits à haute valeur ajoutée. Ces conclusions seront présentées ce matin à MM. André Giraud et Rodriguez Sahagun. Ce dernier, comme l'a fait M. Giraud hier, a bien voulu dire à « Sud-Ouest » les espoirs qu'il fonde sur ces travaux.

■ **Qu'attendez-vous plus particulièrement de votre rencontre avec le ministre français de l'Industrie et des contacts établis, pour la première fois dans le cadre du comité, entre industriels espagnols et français ?**

— Invités par mon collègue français, M. Giraud, nous venons à Bordeaux non pas faire du commerce, mais plutôt essayer de faire connaître nos industries et notre technologie. Dans ce sens, j'espère que ces contacts déboucheront sur des échanges efficaces et durables.

■ **L'évolution des échanges entre nos deux pays depuis huit ans montre qu'il faudra renégocier l'accord préférentiel de 1970 au nom de l'équité. Y êtes-vous prêt et sous quelle forme ?**

— Les échanges commerciaux franco-espagnols ont progressé dans les deux sens. Entre 1973 et 1977, ils ont triplé. Il faut cependant préciser que l'excédent de quelque dix milliards de pesetas (600 millions de francs environ) enregistré par l'Espagne en 1977 est essentiellement dû à un ralentissement de nos importations, ralentissement dû aux rigueurs de la crise industrielle.

Il en sera encore de même cette année. Mais je suis convaincu, étant donné le contexte international, que l'équilibre se rétablira dès que l'Espagne aura retrouvé son taux de croissance, car elle augmentera alors ses achats industriels.

■ **L'harmonisation de vos politiques dans les secteurs en crise avec celles de la C.E.E. paraît souhaitable. Elle a commencé avec la sidérurgie. Vaut-elle se poursuivre ?**

— Nous n'avons pas commencé par la sidérurgie. Ce secteur est effectivement en pleine restructuration. Mais aussi ceux de la construction navale, du textile et de l'énergie. Et toutes ces actions, comme notre politique industrielle en général, sont depuis le début coordonnées avec celles de la Communauté européenne. Il nous intéresse de connaître les lignes générales définies par la C.E.E., tant en ce qui concerne le financement et la restructuration des secteurs en crise qu'en ce qui concerne sa stratégie globale pour les prochaines décennies.

L'Espagne et le gouvernement espagnol pensent « Europe ». Et, dans ce sens, les contacts qui ont débuté il y a six mois entre la Commission de Bruxelles et nos experts sont continus.

■ **A quand situez-vous la possibilité de reprise réelle de l'économie espagnole ?**

— Les derniers chiffres traduisent un certain redémarrage des investissements et une meilleure utilisation des capacités de production. J'espère que cette reprise se concrétisera dans les prochains mois, après l'approbation du référendum constitutionnel et une fois que nous aurons enravé la poussée inflationniste de fin 1977.

Disons que nous espérons atteindre un taux de croissance avoisinant 4% en 1979, c'est-à-dire un taux comparable à celui de 1978, avec un peu plus de 3% en pleine crise.

quement dans les régions françaises, ils le sont dans l'ensemble du monde. L'an passé, ils n'ont pas atteint trois cents millions de dollars. Actuellement, ils sont même faibles en Espagne. Je suis convaincu que les contacts des industriels espagnols avec leurs collègues étrangers et en particulier français permettront de rééquilibrer la situation de l'Espagne dans le cadre du redéploiement industriel mondial qui s'annonce pour les années 80.

■ **Dans quelles branches les Français peuvent-ils, à votre avis, investir en Espagne ? Pouvez-vous aussi rappeler les aides que le gouvernement espagnol est susceptible de leur consentir.**

— Sur le premier point, il existe effectivement des possibilités d'investissements français en Espagne. Je pense qu'ils seront les plus efficaces et les plus profitables à moyen terme dans les secteurs où la France possède une technologie propre et où les Français sont disposés à investir en Espagne. Mais je pense aussi que ce sont les industriels qui doivent définir eux-mêmes ces possibilités.

En ce qui concerne les aides que le gouvernement espagnol serait susceptible d'accorder, tout dépend des secteurs industriels et des régions concernés. Nous sommes justement en train de réorienter toute notre politique d'aide vers des appuis plus sélectifs. Il s'agit de ne plus tout baser sur des subventions et de prévoir des allègements, voire la suppression de barrières existant actuellement.

■ **L'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. créera sans doute des difficultés pour bon nombre de petites et moyennes entreprises espagnoles et entraînera peut-être des disparités régionales. Peut-on vous demander comment vous vous préparez à affronter, le cas échéant, ces difficultés ?**

— Votre question est à la fois très générale et difficile. La difficulté, pour les petites et moyennes entreprises (comme pour les grandes, et moyennes), ne dépend pas tellement de l'entrée ou non dans la C.E.E., mais du contexte de concurrence mondiale que l'Espagne doit affronter. L'ouverture aux marchés extérieurs pourrait effectivement signifier la disparition d'entreprises inefficaces; mais elle amènera le renforcement des plus efficaces, en particulier celles qui ont développé une technologie propre.

Par ailleurs, l'adhésion à la C.E.E. — le marché européen est important, même s'il n'est pas le seul au monde — constituera un test déterminant pour vérifier la compétitivité internationale de l'Espagne. Il faut que nos structures industrielles atteignent des niveaux plus compétitifs. Cette adaptation devra être terminée avant 1983, date à laquelle, pensons-nous, l'Espagne signera le traité d'adhésion au Marché commun.

Conséquence, les possibles difficultés et avantages de l'industrie espagnole proviennent à la fois de la crise mondiale et de la nécessaire adaptation espagnole. Elles seront traitées de cette manière.